



OPEN DEPARTEMENTAL KATA & KUMITE

Dimanche 10 avril 2022 - Gennevilliers

Informations

Préambule : Ce document est un complément du « programme » de la compétition. En cas de litige, le règlement officiel des compétitions de la FFKaraté prévaut sur ce document.

Participation :

Ce Challenge est réservé aux catégories Poussins, Pupilles et Benjamins.
Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

Documents obligatoires :

Le participant doit présenter sur son passeport obligatoirement :

- La licence de la saison en cours ou justificatif.
- Une autorisation parentale.

Si le compétiteur ne possède pas de passeport, les documents ci-dessus doivent tout de même être présentés (voir en dernière page de ce document pour l'autorisation parentale).

Formule de la compétition :

- Compétition sous le format de **Challenge Berger**.
- Poule de 6 compétiteurs maximum.
- Chaque participant rencontre tous les adversaires de son groupe en kata et/ou en combat.
- Le kata reste libre à chaque tour.
- Le ou les kata(s) peut(vent) être repris plusieurs fois de suite.
- Sont autorisés uniquement les katas de la liste officielle et de la catégorie du compétiteur.

Classement :

- Le classement est obtenu en totalisant les victoires Kata ou Combat (*il ne peut pas y avoir de match nul*).
- Le classement combat est indépendant du classement kata et réciproquement.
- Seuls les 3 premiers compétiteurs sont classés, les autres seront tous 4^{èmes}.

Inscriptions :

Les inscriptions doivent être envoyées par mail au **Comité Départemental des Hauts-De-Seine** (cd92.ffkarate@gmail.com) avec en copie **Benjamin BIAGIOTTI** (ben.biagiotti@hotmail.fr) avant le **jeudi 7 avril 2022**.

Le fichier **Excel** « *Inscriptions* » (<http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/>) doit être rempli avec le poids exact et/ou la couleur de ceinture du compétiteur. Une vigilance est demandée sur le poids exact afin de gagner du temps le jour de la compétition*.

Onglet France : Les deux onglets France (*un pour les pupilles et un pour les benjamins*) permettent au coach (*s'il le désire*) d'inscrire son ou ses élève(s) qualifié(s) pour la coupe de France pupilles ou benjamins. Les qualifiés seront rassemblés dans une même poule (*selon le nombre d'inscrits et leurs poids*).

**Rappel* : Le coach du club est responsable des inscriptions et du poids des compétiteurs.



Frais d'engagement :

- Les frais d'engagement sont de **3€** par compétiteur et par épreuve.
- **Les frais d'engagement ne sont pas remboursables.**

Le document « *Frais d'engagement* » (<http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/>) doit être rempli et accompagné du règlement avec le montant exact.

Les documents pour les frais d'engagement et le règlement peuvent être donnés le **jour de la compétition** ou doivent être retournés avant le **jeudi 7 avril 2022** (*cachet de la poste faisant foi*) au :

CDK92 - Maison des sports
Place Jules Hunebelle
92140 Clamart

Sans ces documents, le compétiteur et/ou le club ne pourra(ont) pas participer à la compétition.

Lieu de la compétition :

Dojo Chandon
78 avenue Chandon
92 230 Gennevilliers

Comment s'y rendre ? :

- En voiture : Depuis l'A86 (sortie Epinay-Sur-Seine/Gennevilliers-Village) ou depuis les quais (prendre direction avenue Laurent Cély). Prévoir d'arriver en avance car les places de stationnement sont limitées autour du lieu de la compétition.
- En métro : Ligne 13 – Arrêt Gabriel Péri (10 minutes à pied du lieu de la compétition).
- En RER : RER C – Arrêt Les Grésillons (15 minutes à pied du lieu de la compétition).
- En bus : 366 – Arrêt Lycée Galilée (*en face du lieu de la compétition*).



Jour de la compétition :

Aucune organisation ne peut être réalisée avec succès si les horaires ne sont pas respectés. En conséquence, toute personne arrivant après les horaires indiqués sur le programme ne pourra pas participer à la compétition.

Autorisation parentale (si pas de passeport) :

AUTORISATION PARENTALE 2021/2022

Je soussigné

Père – Mère – Tuteur (rayer les mentions inutiles)

Demeurant

.....

Téléphone : Domicile Professionnel

N° Sécurité Sociale

AUTORISE MON ENFANT

NOM

PRENOM

A participer aux manifestations de la **saïson 2021/2022** organisées par la F.F.KARATE et ses organes déconcentrés (*Ligues Régionales – Zones Interdépartementales – Départements*).

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la manifestation.

Fait à le

Signature

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)